



École de l'Île d'Orléans
1462, chemin Royal, Île d'Orléans (Québec) G0A 4E0
Téléphone : 418 821-8080 Télécopieur : 418 829-2000
Courriel : stfamille@cssps.gouv.qc.ca

Centre de services
scolaire des
Premières-Seigneuries
Québec



Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'école de l'Île d'Orléans

CE # 25-26-01
CE # 25-26-02

Procès-verbal de la quatrième séance ordinaire de l'année scolaire 2025-2026 tenue le 23 mars 2026 à 19 h 00.

ÉTAIENT PRÉSENTS

Madame Caroline Diné, parent
Madame Claire Dalmeida, parent
Madame Marie-Eve Guay, parent
Madame Amélie-Kate Bouchard-Parent, parent
Monsieur Kevin Auger-Raymond, parent
Madame Vicky Côté, secrétaire, représentante du personnel de soutien
Madame Geneviève Filteau, enseignante
Madame Karine Lefrançois, enseignante
Madame Nadine Labbbé, enseignante
Madame Hélène David, responsable du service de garde

ÉTAIENT ABSENTS

Madame Chantal Filteau, parent
Madame Rachel Massé, représentante des professionnelles
Monsieur Sylvain Delisle, représentant de la communauté

PARTICIPAIENT ÉGALEMENT

Madame Julie Lalancette, directrice
Madame Karina Parent, directrice adjointe
Madame Audray Létourneau, public
Madame Anna Joan Casademont, parent

4.1 MOT DE BIENVENUE

Madame Diné souhaite la bienvenue à tous les membres.

4.2 VÉRIFICATION DU QUORUM

Madame Diné confirme qu'il y a quorum.

CE # 25-26-03

4.3 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Madame Diné procède à la lecture de l'ordre du jour.
Madame Karina Parent désire apporter au varia les dates des journées d'accueil des futurs préscolaires.

Madame Geneviève Filteau propose l'adoption de l'ordre du jour.

ADOPTÉ à l'unanimité



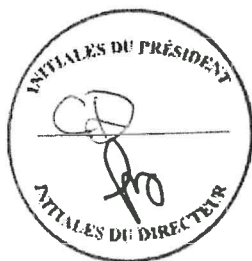
Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'école de l'Île d'Orléans

CE # 25-26-04	4.4 SUIVIS ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 19 JANVIER 2026 – Annexe 1 Madame Diné demande s'il y a des questions ou des modifications à apporter au procès-verbal du 19 janvier 2026. Aucune modification n'est requise. Points de suivis par Madame Lalancette : 4.4.1 Résultat au vote des élèves pour les chandails de l'école : Les élèves ont voté pour un chandail blanc avec un petit logo de l'école et les valeurs en avant et un gros logo derrière. Les parents peuvent faire leur commande avant le 10 avril pour une livraison à l'école. Après cette date, ils devront aller chercher leur commande chez Sports Contact à Charlesbourg ou payer des frais de livraison. 4.4.2 Résultat aux demandes de commandites : Madame Lalancette informe que l'école a reçu un montant de 1000\$ de Desjardins, pour payer les frais du Défi de l'Île qui aura lieu au mois de juin. L'école a également reçu de Desjardins, un financement de 3500\$ pour préparer les activités d'accueil de l'an prochain. Madame Karine Lefrançois propose l'adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 19 janvier. ADOPTÉ à l'unanimité
CE # 25-26-05	4.5 PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC Aucune question.
CE # 25-26-06	4.6 RAPPORT DE REDDITION DE COMPTE <u>De la présidence</u> Il n'y a rien à déclarer.



Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'école de l'Île d'Orléans

	<u>De la direction</u> Il n'y a rien à déclarer. <u>Correspondance reçue</u> Aucune correspondance reçue
CE # 25-26-07	4.7 APPROBATION DU BUDGET MI-ANNÉE (état de la situation) Madame Lalancette présente le budget mi-année de l'année scolaire 2026-2027. Aucune question des membres. Madame Guay propose l'approbation du budget mi-année pour l'année scolaire 2026-2027. APPROUVÉ à l'unanimité
CE # 25-26-08	4.8 POLITIQUE SUR LES SERVICES DE GARDE -Annexe 2 (consultation) Madame Lalancette explique la consultation sur <i>la Politique sur les services de garde</i> aux membres du conseil. Une seule proposition sera envoyée au secrétariat général du CSSPS : Considérant que l'option sans frais d'activité est offerte et que le montant demandé par année est plafonné à 120\$, Madame David propose que soit maintenue la possibilité de facturer aux parents lors d'une activité spéciale organisée et animée par le SDG au point 6.8.1.2 permettant de maintenir une offre de qualité. À défaut, les membres du CE aimeraient connaître les raisons du retrait de cette option. Madame David rédigera la résolution qui sera envoyée d'abord par courriel aux membres avant l'envoi au CSSPS, au nom du Conseil d'établissement de l'Île d'Orléans, par Madame Lalancette. Tous les membres sont en accord par cette façon de faire.



**Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'école de l'Île d'Orléans**

CE # 25-26-09	4.9 CRITÈRES DE LA DIRECTION D'ÉCOLE – Annexe 3 (consultation) Madame Lalancette présente le document rédigé l'an dernier. À la demande des membres du CÉ le point suivant sera ajouté : <i>** Capacité à optimiser les ressources financières, matérielles et humaines dans un contexte de bâtiments multiples et éloignés entre eux</i> La phrase ... <i>dans le respect du contexte propre à chacun des milieux...</i> sera mis en caractère gras pour son importance.
CE # 25-26-10	4.10 LISTE DE FOURNITURES SCOLAIRES ET FRAIS CHARGÉS AUX PARENTS – (consultation) Madame Lalancette demande aux membres s'ils ont des commentaires, des suggestions ou des inquiétudes par rapport aux listes de fournitures de cette année, avant d'entamer le travail pour 2026-2027 avec l'équipe d'enseignants. Madame Diné dit remarquer que les manuels achetés par les parents ne sont pas complètement utilisés par les enseignants. Elle se questionne donc sur la pertinence de les acheter. Elle questionne à savoir s'il serait préférable que les enseignants fassent des photocopies des pages dont elles ont besoin. Madame Lalancette précise qu'il n'est pas possible de photocopier les pages d'un cahier d'exercice. Par contre, si un enseignant demande d'en faire l'achat, il doit s'assurer qu'il soit minimalement complété à 80%. Un suivi sera auprès du personnel à ce sujet.
CE # 25-26-11	4.11 PROJET D'EMBELISSEMENT ET INVESTISSEMENT – SAINT-PIERRE ET SAINT-LAURENT Mobilier renouvelé : Le centre de services scolaires a visité toutes les écoles afin de cibler certaines classes dont le mobilier devait être renouvelé. Au bâtiment de St-Pierre, il y a 3 classes dont le mobilier va être complètement changé. Des tables individuelles et collaboratives, ainsi que des meubles de rangements avec des tiroirs seront livrés prochainement. Ils remplaceront les pupitres actuels.



Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'école de l'Île d'Orléans

	Classe extérieure au bâtiment de Saint-Pierre Des démarches sont en cours avec la municipalité de St-Pierre pour créer une classe extérieure qui répondrait aux besoins de l'école, et qui pourrait aussi répondre aux besoins des résidents et du camp de jour. Des discussions ont lieu avec eux afin de partager les coûts. L'idée est née à la suite d'une consultation auprès des élèves par l'équipe de direction. Les élèves de St-Pierre ont mentionné qu'ils aimeraient avoir un endroit pour s'asseoir à l'extérieur et discuter. Ils suggéraient d'installer des tables ou des bancs. C'est un projet qui pourrait se concrétiser au cours de l'année prochaine. Demande de financement pour la construction d'un gymnase annexé au bâtiment de Saint-Laurent Le maire de St-Laurent a approché la direction et le CSSPS pour amorcer une demande de financement PAFIRSPA en lien avec la construction d'un nouveau gymnase. Le centre de service ne sera pas en mesure d'investir dans ce projet, mais est prêt à collaborer avec la municipalité dans la gestion du projet. D'autres sources de financement externes seront recherchées si la demande de financement initiale est accordée. Peinture au bâtiment de Saint-Laurent Un projet de peinture des 3 cages d'escaliers intérieures se concrétisera à l'été 2026.
CE # 25-26-12	4.12 PROJET PLEIN AIR 3^e CYCLE – MODIFICATION AUX ACTIVITÉS OFFERTES Madame Lalancette informe que des changements mineurs ont dû être apportés aux activités plein air du 3^e cycle pour respecter le 90\$ maximum par élève. L'activité de gymnastique a dû être retirée, car les coûts liés au ski alpin ont été plus dispendieux que prévu. Le retrait de cette activité au 3^e cycle a aussi eu une légère incidence sur le coût lié à cette activité pour les autres cycles concernés.
CE # 25-26-13	4.13 BONS COUPS ! Semaine de la persévérance scolaire : Des affiches sur la persévérance scolaire ont été accrochées sur les babillards dans les trois bâtiments et les enseignants ont discuté de ce sujet avec les élèves. Plusieurs activités en lien avec la persévérance ont été réalisées par les élèves.



Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'école de l'Île d'Orléans

Olympiades Ste-Famille :

Des olympiades ont eu lieu dans la cour d'école à Sainte-Famille. Les élèves ont eu la chance de pratiquer le biathlon, le bobsleigh, le patinage artistique, de la luge, et du curling, etc.

CE # 25-26-14

4.14 SEMAINE SUR LA PRÉVENTION DE LA VIOLENCE ET DE L'INTIMIDATION

Madame Parent informe que, depuis l'année dernière, le ministère a instauré une semaine où les écoles doivent souligner la prévention de la violence et l'intimidation. Des fiches d'activités ont été mises à la disposition de tous les enseignants et des thèmes seront travaillés chaque jour avec les élèves en classe.

Un feuillet d'informations, des pistes de discussions, de réflexions et d'échanges à faire avec les élèves, sera envoyé aux parents vers la fin de la semaine.

CE # 25-26-15

4.15 FORMATION OBLIGATOIRE POUR LES NOUVEAUX MEMBRES

Les membres sont invités à faire les formations suivantes :

Formation obligatoire des nouveaux membres (Q&R) Disponible dans l'équipe TEAMS

Capsules 1 à 7 et cahier des membres

Fiches - compilation.pdf

Une attestation de formation pour les nouveaux membres du conseil d'établissement de l'école de l'île d'Orléans est demandée par formulaire Microsoft.

CE # 25-26-16

4.16 INFORMATION DU COMITÉ DE PARENTS

Madame Kate Paren présente un résumé des deux dernières rencontres du comité de parents.



Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'école de l'Île d'Orléans

3 décembre 2025

Il y a eu une présentation sur la protection des renseignements personnels lors de l'utilisation d'outils technologiques et d'application par les élèves. La présentation Powerpoint sera envoyée aux membres par Madame Côté.

Il a aussi été question d'un quiz sur la formation obligatoire du Conseil d'établissement. Le PowerPoint sera également envoyé aux membres.

Comité EHDAA :

Le comité EHDAA va travailler sur la transition 6^e année / secondaire I, autant pour l'enfant que le parent. Dans le sondage de bien-être des élèves, les membres vont analyser la portion (%) EHDAA pour voir si cela fait baisser, monter ou suit la moyenne des autres élèves.

Comité de transport :

Le comité de transport informe les membres de la baisse drastique du transport du midi, puisque ce service doit s'autofinancer. Il doit y avoir un minimum de 15 inscriptions pour que l'autobus se finance.

Fait remarquable :

La charte d'utilisation du numérique de notre école a suscité un grand intérêt de la part des autres parents du comité. Avec l'accord de Mme Lalancette, cette charte a été partagée au comité de parents.

18 mars 2026

Consultation sur la politique relative au service de garde :

Atelier de travail sur la politique des frais chargés aux parents pour créer une telle politique, qui sera présentée au CA le 14 avril, qui ensuite lancera une consultation officielle. Présentation des exceptions à la gratuité scolaire, qui seront décrit avec détail dans la rédaction de la politique.

Nomination de parents bénévoles avant le 31 mars, n'est pas obligatoirement un parent du conseil d'établissement (<https://www.fcpq.qc.ca/parents-engages/distinctions-reconnaissance/>)

Fait remarquable :

La *période cerveau* pour tous les élèves de 2^e et 3^e cycle a suscité l'intérêt des autres parents et de la direction générale adjointe qui trouvaient l'idée excellente. Bravo à l'équipe école !



Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'école de l'Île d'Orléans

Reconnaissance Mérite – engagement des parents

ATTENDU QUE la Fédération des comités de parents du Québec reconnaît que l'implication des parents au sein de la structure scolaire constitue l'assise de son action ;

ATTENDU QUE la Fédération juge primordial de soutenir étroitement la participation parentale en éducation et veut contribuer à valoriser les parents engagés et leurs actions concrètes et méritoires ;

ATTENDU QUE la Fédération a établi une politique de reconnaissance de l'engagement parental ;

ATTENDU QUE la catégorie Mérite vise à honorer un parent (ou un groupe de parents ayant des réalisations communes) qui, par son engagement, par son influence et par ses réalisations, a contribué de manière significative dans notre école ;

RÉSOLUTION N°25.26.4.16

IL EST PROPOSÉ par Mme Amélie-Kate Bouchard-Parent, appuyé par Mme Guay
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil d'établissement

DE participer à la Semaine de l'engagement parental 2026 et de remettre des prix de la catégorie Mérite ;

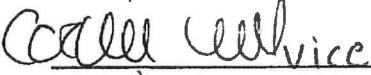
Marie-Ève Guay
Présidente du conseil d'établissement

CE # 25-26-17

4.17 QUESTIONS DIVERSES (VARIA)

4.17.1 Vitesse devant l'école :

Monsieur Auger-Raymond informe qu'il est en démarche avec l'attaché politique de la députée concernant la vitesse devant l'école de St-Laurent. Il lui a nommé l'inquiétude des parents liée à l'augmentation du trafic par camion en raison de la construction du nouveau pont. Des démarches sont en cours auprès du ministère des transports.

	Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'école de l'Île d'Orléans
	4.17.2 Dérogation d'horaire : Madame Karina Parent informe que, comme par les années passées, des journées d'accueil pour les élèves du préscolaires sont prévues. Pour les élèves qui ont 4 ans présentement et qui seront à la maternelle 5 ans l'an prochain, la journée d'accueil pour le bâtiment de Saint-Laurent sera le 20 mai. Pour le bâtiment de Sainte-Famille ce sera le 16 juin, et pour le bâtiment de Saint-Pierre ce sera le 17 juin. Le but de ces rencontres est de bien informer les parents et de les structurer avant la grande rentrée en août. Ces journées impliquent que les élèves du préscolaire de cette année, sont en congé lors de ces journées de rencontre. Une dérogation est donc nécessaire et l'approbation des membres du CÉ est requis. Le service de garde sera offert gratuitement aux parents qui en ont besoin dans les 3 bâtisses.
CE # 25-26-18	4.18 DATE DE LA PROCHAINE RENCONTRE La prochaine rencontre aura lieu le lundi 11 mai 2026, en présentiel.
CE # 25-26-19	4.19 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE IL EST PROPOSÉ par Madame Dinel que l'assemblée soit levée. Levée de l'assemblée à 21h02  <u>Marie-Eve Guay, présidente</u>  <u>Julie Lalancette, Direction</u>

Caroline Dinel

